



Feuilleter express

Septembre 2005 - Volume 2, Numéro 3

Le CSMOE... en concertation et en action

[Implantation de technologies propres dans le secteur textile : formation réussie pour sept entreprises](#)

[Près d'une cinquantaine d'intervenants se prononcent sur le développement actuel et futur de la main-d'œuvre en environnement au Québec](#)

[Qualité de l'air intérieur : contribution importante d'entreprises à l'analyse de métiers](#)

[Nettoyage industriel : le milieu en voie d'atteindre ses objectifs de certification](#)

[La Table de l'eau poursuit son travail](#)

Le CSMOE a retenu pour vous...

Valoriste : un métier d'avenir en environnement

Une recrudescence de nouveaux professionnels de la récupération et du recyclage voit le jour dans les entreprises d'économie sociale en environnement. Grâce à une formation de base en environnement et en traitement des matières résiduelles, ces professionnels, appelés valoristes, pourront œuvrer dans les entreprises ressourceries, les éco-centres, les centres de travail adapté, les comptoirs vestimentaires et autres organismes à but non lucratif. Pour en savoir plus sur le valoriste et sa formation, consultez le document suivant :

http://www.researessourceries.org/RRQ/guide_valoriste.pdf

Conférence internationale sur l'entreprise et l'environnement

Les 22 et 23 novembre prochain à Montréal, le Centre international Unisféra tiendra une importante conférence intitulée *Entreprise et environnement : enjeux, stratégie et gestion*. Cet événement d'envergure réunira des gestionnaires et des experts chevronnés d'ici et de l'étranger qui partageront avec les participants les meilleures pratiques, les plus récents développements et les nouveaux défis dans le domaine de la gestion de l'environnement. Des représentants des Nations Unies (ONU), de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et de la Commission de coopération environnementale de l'Amérique du Nord (CCE) sont au nombre des conférenciers attendus. Le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Thomas J. Mulcair, y prononcera une allocution spéciale. De plus amples renseignements sont disponibles en ligne à l'adresse suivante : www.unisfera.org.



Implantation de technologies propres dans le secteur textile : formation réussie pour sept entreprises

Le CSMOE, en collaboration avec le Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'industrie québécoise du textile, vient de piloter le volet pédagogique du projet d'implantation des technologies propres dans le secteur du textile. L'élaboration d'outils de formation, leur mise à l'essai et leur validation ont été réussies avec succès auprès de sept entreprises qui sont : Beaulieu Canada, Consoltex, Coraltex, Collins & Aikman, Annabel-Canada, C.S. Brooks et Les Tissus GEO. SHEARD. En avril et en mai derniers, les gestionnaires et les chargés de projets de ces organisations ont pu ainsi bénéficier d'une formation ciblée.

Ce volet pédagogique, financé par le Fonds national de formation de la main-d'œuvre, découle de l'expérience acquise lors du projet pilote réalisé avec deux grandes entreprises. Il s'est avéré important afin de préparer les ressources humaines de l'entreprise textile à s'approprier le concept des technologies propres et à préparer et organiser la documentation technique nécessaire afin de réaliser la seconde étape : le diagnostic et la formulation des recommandations.

Dans le cadre du processus en cours, le CSMOE poursuit la recherche de financement en vue de la réalisation de deux activités :

Réalisation du diagnostic et formulation des recommandations (activité B – volet relatif au soutien technique) : ce volet vise à permettre à l'entreprise de réaliser un diagnostic afin d'identifier les éléments clés dans l'amélioration du processus de production (flux de matières et d'énergie) en tenant compte des aspects environnementaux sur lesquels il sera nécessaire d'agir. Des recommandations seront par la suite formulées en concertation avec les intervenants et dirigeants de l'entreprise.

Mise en œuvre des recommandations (activité C – volet relatif à l'implantation des technologies propres) : cette phase constituera la mise en œuvre des recommandations d'amélioration dans le processus de production afin d'atteindre les objectifs d'implantation des technologies propres formulées lors de l'activité B.



Près d'une cinquantaine d'intervenants se prononcent sur le développement actuel et futur de la main-d'oeuvre en environnement au Québec

En avril dernier, le CSMOE a amorcé la réalisation d'un diagnostic exploratoire orienté vers les pôles régulateurs ayant un impact sur le développement de la main-d'œuvre en environnement au Québec, à savoir les institutions de l'État, les milieux d'emplois (industrie de l'environnement, les secteurs industriels, les municipalités) et la société civile (ONG et associations). Près d'une cinquantaine de représentants ont été sélectionnés afin qu'ils fassent connaître au Comité leur avis sur les problématiques actuelles et futures liées à cet enjeu.

Ainsi, des entrevues ont été réalisées selon un canevas de questionnement souple et adapté à chaque pôle et représentant. Parallèlement, une revue documentaire a été réalisée pour actualiser la connaissance sur les problématiques générales et particulières en environnement et leur impact sur le développement de la main-d'œuvre.

Cette démarche du Comité revêt une grande importance, particulièrement à la lumière des multiples développements qu'a connu le secteur de l'environnement ces dernières années et des récents positionnements du gouvernement et des divers milieux d'emploi à l'égard du développement durable au Québec. Elle s'inscrit également dans un contexte où le CSMOE est à formuler des orientations stratégiques dans le cadre de sa mission pour la période 2006–2009.

La réalisation d'un plan stratégique d'intervention utile pour orienter, prévoir et coordonner les activités futures du Comité nécessite une démarche d'exploration qui va au-delà des divers milieux d'emplois, soit l'industrie de l'environnement, les secteurs industriels et les municipalités, concernés directement par le développement de la main-d'œuvre en environnement.

Le conseil d'administration statuera bientôt sur les orientations qu'il souhaite arrêter pour les prochaines années, lesquelles mèneront à l'élaboration d'actions stratégiques destinées à répondre le plus adéquatement possible aux différents besoins en matière de développement de la main-d'œuvre et d'emploi en environnement.



Qualité de l'air intérieur : contribution importante d'entreprises à l'analyse de métiers

Un comité de travail se penche actuellement sur deux analyses de métier : technicien/technicienne en équilibrage et technicien/technicienne en entretien de systèmes de ventilation. Ces travaux font suite aux recommandations de l'étude diagnostique de l'industrie et de la main-d'œuvre du sous-secteur de la qualité de l'air intérieur maintenant disponible dans le site Web du Comité ([Diagnostic industriel et de main-d'oeuvre QAI](#)).

La Table des partenaires, qui regroupe près de 30 entreprises de services en entretien de systèmes de ventilation et en équilibrage et autres partenaires, a formé un comité de travail composé des membres suivants :

André Bérubé, NCV Ventilation
Toussaint Gagnon, Caltech
Daniel Lauzon, Le Groupe Danco Televac
Jean-Paul Leblanc, Hydrauliques R&O
Pierre Tremblay, Environ/air

La coordination des travaux est assurée par Ghyslaine Marcotte, chargée de projet au CSMOE, et le mandat est réalisé par l'entreprise Éduconseil.

Les membres du comité jouent un rôle primordial puisqu'ils représentent le premier stade de validation de l'information et à cet égard, leur participation est une contribution majeure à la réussite de cette étape importante du projet en qualité de l'air intérieur. Les analyses de métier sont validées ensuite par un comité élargi formé d'une dizaine d'experts de chaque métier.

Une nouvelle rencontre de travail est prévue au début du mois d'octobre à Drummondville. Le projet devrait être complété au cours des semaines subséquentes.



Nettoyage industriel : le milieu en voie d'atteindre ses objectifs de certification

La Table des partenaires des matières dangereuses résiduelles sous-secteur nettoyage industriel est en voie d'atteindre les objectifs fixés en début d'année pour la certification des opérateurs dans le cadre du programme d'apprentissage en milieu de travail (PAMT). D'ici 2008, l'objectif est de certifier 200 opérateurs par année. Au 31 août 2005, 146 ententes relatives au PAMT avaient été signées avec Emploi Québec; de ce nombre, 31 opérateurs ont été certifiés.

Par ailleurs, le Comité sectoriel a préparé un sommaire des étapes administratives afin de soutenir l'implantation du PAMT. Cet outil, qui s'adresse à la direction et au personnel assigné au suivi du projet (superviseur, ressources humaines, etc.), répond à une demande des membres de la Table des partenaires des matières dangereuses résiduelles sous-secteur nettoyage industriel. Il est disponible dans le site Web du Comité à l'adresse suivante : www.csmoe.org/PAMT/index.html



La Table de l'eau poursuit son travail

Le CSMOE a tenu en juillet une deuxième rencontre de travail avec des membres de la Table sur la main-d'œuvre dans le secteur de l'eau. Les travaux de cette Table font suite à l'identification de certaines problématiques liées au développement de la main-d'œuvre en matière d'eau potable, d'eaux usées et autres, particulièrement en ce qui a trait à la formation initiale, la qualification professionnelle et la formation continue.

Cette rencontre a permis de poursuivre les discussions initiées l'automne dernier par le CSMOE et Réseau environnement, de préciser les attentes des partenaires autour de la Table, de définir des objectifs de travail et des pistes d'action à mener dans le cadre du développement de la main-d'œuvre dans le secteur eau.

Les participants regroupaient des représentants des deux unions municipales (FQM et UMQ), des entreprises de services dans le domaine des opérations de l'eau (représentées par Aquatech), des syndicats (CSN et FTQ) de même que de Réseau environnement et du Comité sectoriel. Une nouvelle séance de travail est prévue en octobre afin de valider les orientations formulées, préciser les moyens et lancer les plans d'opération.